



UNION EUROPÉENNE
DÉLÉGATION EN TUNISIE

NOTE VERBALE N° ARES (2024)

La Délégation de l'Union européenne en Tunisie présente ses compliments à la Direction Générale du Protocole Diplomatique au Ministère des Affaires Étrangères de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger de la République Tunisienne et a l'honneur de lui demander d'informer le Ministère des Affaires religieuses, le Ministère des Affaires sociales, le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées et le Ministère de la Santé d'une demande de désignation dans le cadre du projet « READ 2 », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Civipol.

Objet : Demande de nomination de cinq professionnels en qualité de futurs « référents radicalisation » pour les 5 ministères susmentionnés.

Cette demande fait suite aux discussions menées avec les partenaires des ministères engagés dans le programme.

Dans le cadre de la mise en place de programmes de réhabilitation en milieu extramural à destination des détenu(e)s radicalisé(e)s libéré(e)s, et de la demande des personnels des ministères partenaires de bénéficier d'une formation renforcée à la prise en charge de ces individus, il a été jugé opportun d'accentuer les efforts de formation sur un groupe restreint de professionnels.

Ces professionnels bénéficieront prioritairement d'une série de formations estimées utiles à l'exercice de leur fonction dans le cadre du programme. La nature de ces formations sera discutée et validée en amont avec l'ensemble des partenaires.

A terme, ces professionnels deviendront des « référents radicalisation » reconnus (terme validé au cours du dialogue stratégique mené le 31 mai 2024), c'est-à-dire des spécialistes de la prise en charge des détenu(e)s extrémistes libéré(e)s. Ils pourront ainsi former à leur tour d'autres personnels de leur ministère afin d'encourager la diffusion du savoir sur le territoire, notamment en matière de prise en charge et prévention de la radicalisation.

Dans la continuité des discussions déjà menées, nous serions gré que les ministères désignent ces cinq futurs « référents radicalisation » selon certains paramètres qui permettraient de maximiser les efforts dans le temps. Les critères de sélection proposés se trouvent en annexe ci-dessous.

La Délégation de l'Union européenne en Tunisie remercie le Ministère des Affaires Étrangères de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger de sa précieuse collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Tunis, le 01 AOUT 2024

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA MIGRATION ET DES
TUNISIENS À L'ÉTRANGER**
Direction du Protocole Diplomatique
Tunis

Cc.: Direction des Relations avec l'Union européenne, Ministère des Affaires Étrangères

ANNEXE : PROPOSITION DE CRITÈRES DE SÉLECTION EN VUE DE LA FORMATION D'UN GROUPE D'EXPERTS « RÉFÉRENTS RADICALISATION »

Dans une optique de créer un groupe d'experts répartis sur le territoire, connaisseurs des enjeux propres aux différentes régions mais aussi de l'administration centrale, il est proposé de désigner les cinq professionnels selon la répartition suivante :

- Deux professionnels appartenant à l'administration centrale (qui peut inclure les points focaux déjà désignés dans la première phase du programme READ)
- Trois professionnels de terrain, intervenants dans trois régions différentes

Les critères ci-dessous semblent également pertinents pour maximiser les efforts entrepris.

1. Compétences professionnelles

Formation académique : Il est recommandé que les futurs référents possèdent une expérience pertinente dans des domaines tels que la sociologie, la psychologie, les sciences politiques, les études de sécurité, ou d'autres disciplines liées à la prévention de la radicalisation.

Expérience professionnelle : Une expérience avérée dans la prévention de la radicalisation, le travail social, l'éducation ou d'autres domaines connexes est essentielle pour une compréhension approfondie des enjeux et des défis liés à la radicalisation.

2. Compétences personnelles

Capacité d'écoute et d'empathie : Les futurs référents devraient être capables d'établir une relation de confiance avec les personnes à risque et faire preuve d'empathie pour comprendre leurs préoccupations et leurs motivations.

Capacité à gérer les conflits : Ils devraient disposer de solides compétences en communication interpersonnelle et en résolution de conflits pour gérer efficacement des situations potentiellement conflictuelles.

3. Connaissance du contexte local

Compréhension des dynamiques locales : Une connaissance approfondie du contexte socioculturel local est essentielle pour identifier et comprendre les facteurs de radicalisation spécifiques à la région.

Réseau local : Les futurs référents devraient avoir des liens solides avec les communautés locales, les autorités, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs pertinents pour faciliter la collaboration et la mise en œuvre des actions de prévention.

4. Capacités de communication

Compétences en communication : La capacité à communiquer clairement et efficacement avec différents publics, y compris les jeunes, les familles, les professionnels et les médias, est cruciale pour sensibiliser et mobiliser la communauté.

Multilinguisme : La maîtrise de plusieurs langues est un atout précieux pour communiquer avec des populations diverses et pour diffuser les messages de prévention dans différentes langues.

5. Éthique et intégrité

Confidentialité : Les futurs référents doivent respecter la confidentialité des informations partagées par les individus et les familles, en se conformant aux normes éthiques et aux réglementations en vigueur.

Objectivité et impartialité : Ils devraient agir de manière objective et impartiale, sans préjugés ni discrimination, en se basant sur des faits et des analyses rigoureuses.

6. Formation continue

Mise à jour des connaissances : Les futurs référents devraient s'engager dans une formation continue et rester informés des dernières recherches, des nouvelles tendances et des meilleures pratiques en matière de prévention de la radicalisation.

Adaptabilité : Ils doivent être capables de s'adapter aux changements contextuels et aux défis émergents, en développant de nouvelles stratégies et en ajustant leurs approches en fonction des besoins évolutifs.

7. Capacité d'analyse et de détection

Identification des signes de radicalisation : Les futurs référents devraient être capables de reconnaître les signes précoces de radicalisation et d'évaluer les risques.

Analyse critique : Ils devraient disposer de compétences en analyse critique pour évaluer les informations et les situations de manière approfondie, en identifiant les causes profondes et les facteurs de risque.

7. Motivation et investissement dans le programme

Diversité des profils : Il serait bénéfique de sélectionner des professionnels issus de divers horizons culturels et professionnels pour enrichir les perspectives et les approches.